

Les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et le développement durable en Afrique

Par Kayumba CLAVER
Université Catholique de Louvain (Communauté française de Belgique)
ckayumba@hotmail.com

L'espace occupé par les acteurs globaux dans la définition des orientations du développement des technologies de l'information en Afrique devient de plus en plus important, ce qui entraîne la diminution des marges de manœuvres pour les acteurs locaux. Cette dynamique est sous-tendue par trois facteurs importants : l'évolution de la téléphonie classique vers la téléphonie par internet, la remise en cause des taux de répartition, la contradiction entre la réponse de la coopération internationale et la demande des Etats africains en matière des NTIC.

La dynamique de l'évolution technologique reste un facteur important dans la diminution de la marge de manœuvre des acteurs locaux car elle répond efficacement aux stratégies des acteurs globaux motivés par une logique de marché défavorable à une logique d'aménagement du territoire et d'équité dans le développement des NTIC au niveau du continent africain.

Le grand enjeu actuel est la possibilité technologique de construire des réseaux de télécommunications à vocation universelle sans nécessiter une base territoriale. Il s'agit des nouvelles technologies spatiales capables de fournir une infrastructure mondiale de communication sans nécessiter d'investissements sur le territoire des pays ciblés. Ce déterminisme technologique offre des possibilités aux acteurs globaux de réaliser des projets découplant infrastructures et territoires destinés à capturer la clientèle des pays en développement en lui proposant des tarifs inférieurs à ceux pratiqués au niveau national. C'est finalement une sorte de « délocalisation des infrastructures » de télécommunications des pays africains vers les pays industrialisés (Chêneau-Loquay, 2000)

Cette tendance a commencé au début de la décennie 1990 avec l'émergence des projets développés par des entreprises américaines. C'est le cas du projet de téléphonie mobile Iridium de Motorola dans lequel l'infrastructure était délocalisée et ne restait dans le pays « client » que la commercialisation des terminaux.

C'est également le cas de l'entreprise Globalstar qui a lancé le deuxième service de téléphone par satellite basé sur l'association des technologies satellitaires et terrestres après la faillite de Iridium en réduisant les coûts de communication. Dans cette deuxième génération d'infrastructures de communication planétaires, le territoire est partiellement pris en charge. Néanmoins, on remarque que même si le territoire n'est pas totalement exclu du système de transmission, les équipements au sol sont minimes et il ne s'agit pas d'aménagement du territoire.

Actuellement, les opérateurs nord-américains exploitent le système dénommé « call back » pour vendre des services de télécommunications téléphoniques aux utilisateurs africains. Le call back permet à un client de faire des appels téléphoniques locales et internationales en utilisant des infrastructures situées aux Etats-Unis ou ailleurs à un prix inférieur à celui pratiqué par l'opérateur national. Le système permet aux consommateurs locaux de contourner l'opérateur national dans les pays pour profiter de meilleurs prix. La tentative de certains pays dont l'Afrique du Sud destinée à faire barrage à l'usage du système de « call back » a échoué suite à la privatisation des opérateurs traditionnels.

L'émergence des possibilités techniques de pouvoir téléphoner via internet à partir de postes téléphoniques sans passer par un PC inaugure une nouvelle ère technologique où les coûts reflètent de moins en moins la distance et la durée des appels. Dans le cas d'un appel fait par internet, il est uniquement possible de facturer le circuit entre l'émetteur et son fournisseur d'accès.

Cette technologie commence à être commercialisée au niveau mondial par des sociétés comme *1Cellenet* (une entreprise américaine) en utilisant le concept de marketing de réseaux.

Cette évolution technologique mettra fin au système de répartition des taux entre les opérateurs nationaux et les opérateurs étrangers étant donné que la totalité des paiements des coûts de communication sera encaissée par l'opérateur émetteur de la télécommunication dans le nouveau système. Le seul moyen pour les africains de bénéficier financièrement de cette technologie de communication du futur est d'entrer dans les réseaux de marketing de ces systèmes.

Il y existe une opposition entre les défenseurs de la téléphonie par internet dont fait partie le PNUD (PNUD, op cit) qui avancent que dans le nouveau système le coût de communication est orienté à la baisse, ce qui est un avantage pour les habitants du Sud, et les défenseurs de l'indépendance de l'Etat qui défendent la nécessité d'une structure multipolaire en matière de communication par opposition à une structure de concentration oligopolistique qui fait perdre aux PVD la maîtrise de leur destin.

Le pouvoir technologique à la disposition des acteurs globaux est nuisible au développement des télécommunications répondant aux objectifs nationaux d'aménagement du territoire et de service universel dans les pays en développement en général et en particulier, en Afrique du sud du Sahara. Ceci est à l'origine d'un autre déséquilibre important caractérisé par la possible abandon des politiques de développement des compétences techniques et industrielles au niveau local qui sont nécessaires à la participation à la société de l'information. C'est ce que Renaud appelle « la désertification technologique du sud » (Renaud in Chéneau, 2000).

Malgré l'appel des Etats africains envers les bailleurs de fonds de ne pas abandonner les télécommunications aux lois du marché, les pays industrialisés et les organisations internationales ont opté pour une voie libérale pure et dure. Les initiatives prises par les grands bailleurs de fonds pour développer les NTIC en Afrique depuis 1995 témoignent clairement de la nouvelle donne

L'Union Internationale des Télécommunications vient pourtant de rendre compte que les Pays les Moins avancés(PMA)¹ se trouvent bloqués dans un cercle vicieux formé par le manque d'infrastructures, un environnement régulateur défavorable, des prix élevés, et un marché caractérisé par un manque de concurrence. Pour cette organisation, il est irréaliste de s'attendre à des retombées significatives des politiques de libéralisation dans les PMA pour le développement des NTIC ; une assistance s'avère nécessaire, du moins dans les premières phases, comme cela a été le cas dans certains pays industrialisés (Union International de Télécommunications, 2002).

A côté de cette dynamique de globalisation, il existe une dynamique d'appropriation et d'intégration des NTIC en Afrique qui est appréciable.

Cette dynamique est remarquable d'abord dans le secteur de l'éducation où l'utilisation des NTIC par l'enseignement à distance se veut être une première réponse à l'insuffisance d'infrastructures, du personnel qualifié et de matériel didactique. L'objectif étant l'accès aux savoirs par transmission pour les jeunes africains que la transformation du modèle éducationnel pour créer une « société d'apprentissage » tel que cela se passe maintenant en Occident.

Malgré cet apport considérable des NTIC au système classique d'enseignement en Afrique qui permettra l'augmentation des effectifs et l'amélioration de la qualité de l'enseignement, beaucoup de jeunes africains vivant dans des zones rurales qui n'ont pas accès ni à l'électricité ni au téléphone sont exclus de ce nouveau système éducatif. D'autre part, le système d'enseignement à distance tel qu'il se présente aujourd'hui n'a pas d'emprises sur les réalités locales, les programmes sont pensés globalement, ce qui peut conduire à l'éloignement culturel des jeunes africains formés dans ce système par rapport aux réalités locales.

Le secteur de la santé africaine est également très marquée par la volonté de révolutionner les structures médicales classiques par l'utilisation NTIC. L'objectif ici est de palier au handicap que constitue pour la santé publique africaine le manque de communications locales et internationales par :

- la création et le développement des réseaux informatiques adaptés à l'infrastructure de base locale capables de diffuser au tarif abordable l'information médicale relativement récente ;
- d'établir la communication au sein et entre les structures de santé éloignées ;
- rapprocher les pratiquants africains de la médecine aux centres spécialisés locaux et internationaux de la recherche médicale et d'apporter rapidement assistance aux structures qui en ont besoin en

¹ La majeure partie des PMA est composée par les pays d'Afrique.

cas d'apparition d'une maladie infectieuse ou en cas de traitement compliqué (Tambue, op cit, p 171-177).

Pour la première fois en Afrique, en 1997 le Mali a décidé de faire appel aux NTIC dans le processus électoral pour éviter les risques de fraudes et de contestations. Cette première expérience africaine est considérée comme une réussite, car le système a permis de donner des informations précises, de sécuriser la transmission des résultats sur toute l'étendue du territoire national et a empêché les tentatives de fraudes au cours du vote (Chéneau, 2000).

Les projets concrets que nous avons relevés dans le domaine économique sont destinés à la promotion du commerce électronique en Afrique avec une forte extraversion dont l'objectif est d'accéder au marché occidental. Peu d'initiatives ont une dimension régionale à même de promouvoir le commerce entre les pays africains. Cette situation peut évoluer vers deux tendances :

- ou ce secteur ne parviendra pas à s'« enraciner » et va s'épuiser suite à la disparition des raisons qui l'ont fait naître ;
- ou il va réussir à s'« enraciner » dans le continent en réorientant ses activités prioritaires vers la satisfaction des besoins locaux et cette phase d'extraversion aura constitué une période de démarrage pour l'économie.

Des études de cas faites en Afrique de l'Ouest soulignent l'émergence d'une « intégration régionale par le bas » entre le Mali, la Guinée Conakry, la Guinée Bissau et la Gambie depuis la fin des années 1980, une recomposition et une intensification des flux transfrontaliers parmi lesquels la diffusion de l'information occupe une place prépondérante. Les acteurs principaux de cette nouvelle dynamique sont les commerçants transfrontaliers qui jouent un rôle important d'interfaces entre les pays limitrophes

Le téléphone vient compléter les principes traditionnelles de communication dans le secteur d'économies populaires. Il existe une grande floraison des innovations autour de l'usage des NTIC dans le secteur informel des grandes villes comme Dakar où de petits commerçants et artisans, à partir de télécentres ou de cybercafés utilisent le réseau eux mêmes mais aussi par l'intermédiaire d'entrepreneurs qui se lancent dans l'activité de médiateur internet.

Les télécentres contribuent à améliorer les conséquences néfastes de la faible densité téléphonique et de la mauvaise productivité du secteur africain des télécommunications et peut faciliter le développement des points d'accès aux autoroutes de l'information aux populations.

La politique du développement des télécentres peut être un compromis entre les exigences de la logique de marché imposée par les acteurs globaux et les défis du service universel dans le domaine des télécommunications auquel sont tenus de répondre les Etats africains.

Sur base des résultats de plusieurs études de cas menées en Afrique, on remarque qu'il existe une véritable appropriation des NTIC en Afrique qui est cachée par une forte fracture numérique entre l'Afrique et le reste du monde. Cette dynamique permet l'émergence de nouveaux acteurs sociaux et économiques sur le continent.

Bibliographie

- AFRICA'NTI : « La fracture numérique au Sud : quel objet de recherche ? » publié sur le site internet : <http://www.africanti.org/resultats/>
- AUDREY, Lainé, Le commerce électronique en Afrique, état de la question et quelques exemples au Sénégal et en Guinée, mémoire de DEA du CEAN décembre 1999 publié sur le site internet : : <http://www.africanti.org/resultats/>
- BARBIER, Frédéric : L'expansion des télécentres à Dakar, Université de Bretagne, 1998-99 publié sur le site internet : <http://www.africanti.org/resultats/>

- CHENEAU-LOQUAY, Annie: « Quelle insertion de l’Afrique dans les réseaux mondiaux ? une approche géographique » publié sur le site internet <http://www.africanti.org/resultats/>, 1999
- CHENEAU-LOQUAY, Annie: Les usages et les besoins en communications au Gabon : approche socio-économique exploratoire, rapport de mission, publié sur le site internet : <http://www.africanti.org/resultats/>, mars 2000
- CHENEAU-LOQUAY, Annie: « Nord Sud, quelle Afrique dans les réseaux de communication mondiaux ? » paru dans les actes du colloque de « Monde et centralité » mai 2000, MSHA, Bordeaux . Egalement publié sur le site internet : <http://www.africanti.org/resultats/>
- CHENEAU-LOQUAY, Annie, (éd): Enjeux des technologies de la communication en Afrique : du téléphone à Internet, Karthala, Regards, Paris, 2000
- DIBAKANA, Jean-Aimé : « Usages sociaux du téléphone portable et nouvelles sociabilités au Congo » in Politique africaine n° 85, mars 2002
- GIFFARD, « un pont à travers le Sud : le système pilote d’information technique (SPIT) in Revue Tiers Monde, n°138, avril-juin 1994.
- CHEIKH Gueye : Enjeux et rôle des NTIC dans les mutations urbaines : le cas de Touba, UNRISD, mai 2002.
- GRESEA : L’ordinateur pour le Tiers monde : théories et pratiques des nouvelles technologies de l’information dans le Tiers Monde », Bruxelles, janvier 1990
- GUIGNARD, Thomas : Internet au Sénégal : une émergence paradoxale, mémoire de DEA en sciences de l’Information et de la Communication, Université Charles de Gaulle Lille3, 2001-2002.
- HARDY, Yves : « Internet, une chance pour le développement ? » in Croissance n°450, juillet-août, 2001.
- LOUSTOU, Guillaume : Le développement d’Internet en Afrique au travers de l’exemple sénégalais , mémoire de maîtrise, Université de Pau, septembre 2001 .Egalement publié sur le site internet : <http://www.africanti.org/résultats/>
- MASSE, Philippe : Etude sur l’impact de l’Internet sur le développement humain au Burkina Faso, Oxfam Québec, Ougadougou, Burkina Faso, sept, 2002.
- MIKE, Jensen :- « Summary of international ICT Development Projects in Africa » publié sur le site internet : <http://www3.sn.apc.org/africa/projects.htm>
- MODA, Gueye : Dynamiques des réseaux et des systèmes de communications des commerçants sénégalais en France, mémoire de DEA, Université de Bordeaux 3, juin 2001 . Egalement publié sur le site internet : <http://www.africanti.org/resultats/>
- NTAMBUE, Raphaël : L’internet, son web et son E-mail en Afrique, L’Harmattan, Belgique, 2001
- TUDESQ, André - Jean, « Les technologies de l’information, facteur d’inégalité en Afrique subsaharienne » in Revue-Tiers Monde, avril-juin 1994